

## Elections départementales et régionales

En 2015 nous nous rendrons deux fois auprès des urnes pour des élections départementales au printemps et des régionales en hiver. Les départementales (qui remplacent les cantonales) se dérouleront les 22 et 29 mars. Elles permettront de remplacer les conseillers généraux élus en 2008 et 2011, les nouveaux conseillers départementaux étant élus pour 6 ans. Pour chaque canton, les électeurs devront se prononcer sur un binôme (homme-femme) pour un scrutin majoritaire à deux tours, comme pour les élections législatives.

Les régionales devraient se dérouler en décembre 2015, une fois que le nouveau découpage des régions sera effectué. Elles permettront de remplacer les conseillers régionaux élus en mars 2010, les nouveaux conseillers régionaux étant élus pour 6 ans.

Notons que les deux scrutins de 2015 devraient avoir un point commun: le gouvernement ne prévoit pas l'envoi par courrier des documents électoraux.



## INFORMATIONS UTILES

### OUVERTURE DE LA MAIRIE

Répondeur téléphonique au 02 35 29 30 43

Le secrétariat est ouvert:

**Le lundi de 15h à 19h,**

**le vendredi de 10h30 à 12h**

Monsieur le Maire peut vous recevoir **sur RDV**

✉: [mairie-gerville@laposte.net](mailto:mairie-gerville@laposte.net)

### SALLE POLYVALENTE

Contact : M<sup>me</sup> Gognet 02 35 27 01 30

Tarifs: vin d'honneur 80 €, 0.20€/couverts ou verre

### SOMMAIRE

	page
Le mot du Maire.....	1
Au conseil municipal .....	2
Personnel municipal .....	3
Bibliothèque.....	4
Gerville insolite.....	5-7
Comité des fêtes.....	8
Animations du village.....	9-11

### Directeur de la publication :

Thierry Masurier

### Rédacteurs :

Nadège Auguet, Claire Coulombel,

Isabelle Loisel, Christophe Lepla

Imprimerie : Mairie de Gerville

Novembre 2014

Numéro 45

Bulletin municipal d'informations

GERVILLE INFOS

### Le mot du Maire

Faire encore plus avec toujours moins. C'est la difficile équation à laquelle nous sommes confrontés depuis plusieurs années. Mise aux normes d'accessibilité des espaces publics, aménagements des rythmes scolaires, nouvelles pratiques environnementales... Toutes ces mesures ont un sens et nous y adhérons pleinement mais elles ont aussi un coût. A cette augmentation de nos dépenses obligatoires vient s'ajouter une chute globale de nos dotations (139 710 € en 2008, 116 281 € en 2013) dont on nous annonce qu'elle va continuer au moins jusqu'en 2017. Les subventions sont de plus en plus difficiles à obtenir. En 2008, avec 1000 €, nous pouvions espérer financer environ 3000 € d'investissement, par le jeu des subventions qui pouvaient se cumuler (en allant parfois jusqu'à 80 % d'un projet). Aujourd'hui, quand un projet est subventionné, c'est le plus souvent aux alentours de 30 % : avec 1000 €, on ne finance pas plus de 1500 € d'investissement. Alors comment faire pour tenir un budget dans ces conditions ? Bien évidemment, nous surveillons tous les postes où il est possible de faire des économies mais comme nous n'étions pas adeptes du gaspillage, il est difficile de réduire davantage les dépenses. Nous travaillons actuellement au sein de la communauté de communes à une mutualisation des services, des équipements... Nous œuvrons aussi au passage à la communauté d'agglomération qui devrait nous permettre de toucher de meilleures dotations. Au niveau des investissements, nous avons mis en attente tous les projets importants (rénovation de la salle des fêtes, aménagement du bâtiment du vieux pressoir...). Mais il a bien fallu se résoudre aussi à toucher aux impôts. Alors qu'à Gerville, les taux d'imposition étaient stables depuis 20 ans, j'ai dû proposer au conseil municipal qui l'a accepté à l'unanimité, d'augmenter de 2 points les taux des trois taxes (taxe d'habitation, taxes foncières sur le bâti et le non bâti). Cette décision apportera une nouvelle recette annuelle d'environ 8000 €. A cela devrait s'ajouter les dotations croissantes du fond de péréquation par lequel les communes favorisées participent au financement des communes désavantagées. Ces mesures devraient nous permettre d'attendre des jours meilleurs qui finiront bien par arriver. Nous pourrions ainsi continuer à faire de Gerville, ce village où il fait si bon vivre et où solidarité et convivialité ne sont pas des vains mots. Et même si le très bel automne dont nous avons pu profiter ne nous laisse pas imaginer que la fin de l'année est déjà dans deux mois, je vous donne rendez-vous pour les manifestations du téléthon, début décembre, et vous souhaite avec un peu d'avance, de très belles fêtes de fin d'année.

*Thierry Masurier*



Notre monument aux morts est chargé de nombreux symboles. Savez-vous lesquels ?

## Au conseil municipal

### Fonds de Solidarité Logement

Le Fonds de Solidarité logement (F.S.L.) intervient auprès des ménages en difficulté sous forme d'aides financières individuelles pour l'accès ou le maintien dans un logement. La commune renouvelle son adhésion au FSL pour un montant de 0,76€ par habitant.

### Fonds d'Aide aux Jeunes

Suite aux multiples baisses de dotations et subventions allouées à la commune, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas verser au département l'adhésion au Fonds d'Aide aux Jeunes (F.A.J.) pour l'année 2014. Cette décision n'aura cependant aucune incidence sur les aides qui peuvent être accordées aux jeunes Gervillais.

### Taxe d'aménagement et abris de jardin

Cette taxe sur toutes les constructions faisant l'objet d'une autorisation d'urbanisme peut être fixée entre 1 et 5% de la surface de la construction. A Gerville, elle est de 2% et se calcule précisément ainsi:  $712 \text{ €} \times (\text{nombre de m}^2) \times 2\%$  (divisé par deux pour les 100 premiers mètres carrés).

Face au coût disproportionné que représente cette taxe pour les abris de jardin, le Conseil Municipal décide d'exonérer de taxe d'aménagement ceux dont la surface est inférieure à  $10 \text{ m}^2$ .

### Règlement du cimetière

Un règlement de cimetière a été adopté en Conseil municipal. Il est consultable en Mairie.

### A vendre

La maison, située au 3 rue des Alizés, est toujours à vendre.



## Animations du village

### Club fleurs d'automne

Mme Huguette Ebran a cédé sa place de présidente à Mme Annette Gimay. Ce club propose de passer un bon moment entre amis pour jouer aux cartes, faire des jeux de sociétés, s'amuser ou tout simplement discuter. Notre commune et celle de Vattetot-sur-Mer se regroupent très régulièrement pour faire des sorties ; en juin dernier par exemple une sortie à Chartres a eu lieu. Chaque année, à tour de rôle les communes organisent un repas. Le 8 octobre, c'est Vattetot qui a organisé un repas dans leur salle des fêtes. Il y a aussi la bûche de Noël et la galette des rois.



Le 18 mars 2015 aura lieu le repas du club. En général, du co-voiturage est privilégié pour simplifier les déplacements. Le « Club fleurs d'automne » est ouvert à tous et pas seulement aux Gervillais le mercredi après-midi tous les 15 jours à 14h00 dans la petite salle à côté de la salle des fêtes.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à contacter Mme Annette Gimay au 02.35.29.79.55.

### Saint Michel



C'est bien connu, à la saint Michel tout le monde déménage ! C'est la fête du saint patron de notre village et c'est, pour nous, l'occasion d'accueillir lors de cette petite cérémonie, les nouveaux habitants. La famille Giannoni-De Cuyper et madame Mius ont répondu à notre invitation et nous avons pu faire connaissance autour du verre de l'amitié.

Cette manifestation, succédant à la messe paroissiale, a été aussi l'occasion de souhaiter la bienvenue au père Mathieu, nouveau vicaire de la paroisse Saint Jacques des Valleuses.

## Animations du village

### Vitagym



L'association VITAGYM vous propose de venir passer un bon moment sportif le lundi soir de 19h30 à 20h30 à la salle du Clos Normand. C'est dans une ambiance très conviviale que Muriel prend soin de notre corps en nous faisant faire des exercices très variés. (Abdos, fessiers, step, zumba, cardio etc.....) Bien sûr échauffements, étirements et relaxation sont de rigueur. Chaque cours est différent, toujours en musique et tout est là pour nous faire travailler en profondeur. Si vous êtes intéressés vous pouvez participer à un cours d'essai gratuit. Vous pouvez également vous inscrire à tout moment dans l'année.

Valérie Debris est la présidente de cette association, elle se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions au 02 35 29 30 24 .

### CCAS

Le CCAS accorde à nouveau aux enfants de Gerville âgés de 0 à 18 ans et pratiquant une activité sportive ou culturelle, une aide de 30 euros par an sur présentation d'un justificatif.

Le repas du CCAS se déroulera le 30 novembre à l'Auberge du Puits Fleuri à Vattetot-sur-mer.

## Personnel municipal



Caroline Recher ayant demandé à travailler à temps partiel, l'équipe d'agents municipaux a été remaniée récemment. Thierry Leclerc a ainsi été engagé par la commune à partir du 1er juin.

Par ailleurs Estelle Guénot assure le remplacement de Dany Buisson en tant que secrétaire de mairie.



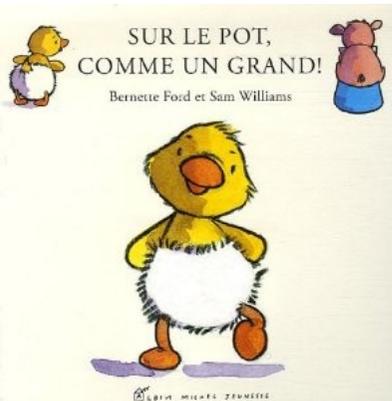
### Zéro phyto

Sous cette appellation « zéro phyto » il s'agit de participer à l'amélioration de la qualité de l'environnement en supprimant l'utilisation des pesticides. Ceux-ci sont souvent associés aux pratiques agricoles mais de nombreux produits sont utilisés pour l'entretien des jardins, des espaces verts et des voiries. C'est le chemin sur lequel notre commune s'est engagée en demandant aux employés municipaux de faire évoluer progressivement leurs pratiques. Plusieurs formations ont déjà été suivies par Caroline Recher. Différents types de paillis ont été mis en place au pied des massifs fleuris. Ils évitent la prolifération des plantes parasites et limitent l'arrosage. Par ailleurs nous avons aussi investi dans l'achat d'un désherbeur thermique qui permet de brûler les mauvaises herbes.



Mettre en œuvre une politique de gestion des espaces verts plus respectueuse de l'environnement implique donc une autre façon de percevoir celui-ci. Il faudra parfois accepter de coexister avec les herbes sauvages dans certains endroits parce les pratiques alternatives de désherbage sont très coûteuses en temps. Mais une telle approche n'est-elle pas un investissement pour la santé de tous ?

## Bibliothèque



Notre bibliothèque s'enrichit toujours de nouveaux ouvrages. Et ceci grâce à trois sources complémentaires: La Médiathèque départementale de prêt (MDP), les achats et les dons de particuliers. La MDP renouvelle en effet, tous les semestres, 400 ouvrages dans toutes les catégories, ce qu'elle vient de faire en ce mois d'octobre. Des acquisitions ont été par ailleurs faites par la bibliothèque: Des livres pour les tout petits ( *Sur le pot, Les contraires, SOS doudou, les couleurs*),

pour les 7-10 ans (dans la série *La cabane magique, des Max et Lili*), des documentaires jeunesse très bien faits (*Les mondes antiques, Les planètes, New York, Les insectes, L'équitation*), des romans ados (*Nos étoiles contraires, Délirium*), de nombreuses BD (*Lucky Luke, Les schtroumfs, L'élève Ducobu, Lou!, Studio Danse, Les p'tits diables*) et bien sûr aussi des romans adultes (*Gravé dans le sable* de Michel Bussi, *Une vie de lumière et de vent* de Christian Signol, *Pétronille* d'Amélie Nothomb, *Le Royaume* d'Emmanuel Carrère, *Charlotte* d'Emmanuel Foenkinos, *Faillir être flingué* de Céline Minard et livre inter 2014).

Un don d'une trentaine de livres pour les petits de moins de 5 ans a aussi été fait à la bibliothèque. Il s'agit d'une collection de livres-disques *Bientôt, je lis* racontés par la comédienne Marlène Jobert. Par ailleurs, dans le cadre de l'ensemble de manifestations « Fête le pas », une série d'ateliers d'écriture assurés par l'association Cordage se tient à la bibliothèque de Gerville. La première séance s'est produite le 11 octobre. Les prochaines auront lieu les 15 novembre, 13 décembre, 17 janvier, 14 février et 21 mars.

Avis aux amateurs de mots !



## Animations du village

### Carabescale

Le dimanche 6 juillet, la caravane Cabarescale s'est installée à Gerville jusqu'au samedi 12 juillet. Des animations pour les enfants et les adultes se sont déroulées tout au long de la semaine ainsi que des spectacles ( théâtre d'impro, grand jeu Carabaquizz, concerts...)

Le comité des fêtes s'est associé à cette manifestation en organisant des repas en extérieurs.

Cette manifestation a été très appréciée de tous et notamment par les adolescents.



### IL Y A QUELQUE CHOSE DE POURRI, VARIATION HAMLETIQUE

Le théâtre le passage nous a proposé jeudi 16 octobre un spectacle inspiré de Hamlet de William SHAKESPEARE. L'interprète, Pier Porcheron, avait rencontré dans l'après-midi les élèves de Gerville et de Vattetot-sur-mer pour leur présenter cette pièce mythique. Dans ce théâtre d'objets, la rose personnifie Ophélie, et la fourchette à barbecue est Hamlet ! Au cours de la pièce, la fourchette se transforme en perceuse électrique au moment du meurtre du beau-père d'Hamlet... Même si le sang coule à flot, la tragédie prend une tournure terriblement sympathique et amusante .



Nous étions nombreux à assister à ce spectacle et satisfaits de cette soirée pour un tarif unique de 5 euros. De la culture vraiment accessible à tous ! A l'issue de cette représentation, la commune a offert un verre afin de pouvoir partager et discuter avec les artistes .

## Comité des fêtes

Le dimanche 15 juin, le comité a organisé le 3<sup>e</sup> rallye brouette. Six équipes représentant une vingtaine d'adultes et d'enfants ont participé à différentes épreuves (décoration de la brouette, gymkana, résolution d'énigmes...). C'est l'équipe de la famille Beaurain qui a remporté le trophée mis en jeu tous les ans. La matinée s'est terminée par un pique-nique convivial.

Le 12 juillet, une sortie VTT avec les ados sur les petites routes en direction de Pierrefiques et de Cuverville avait lieu. Elle était suivie d'une soirée feu de camp camembert grillé et chamallows chauds.



Dimanche 7 septembre a eu lieu le vide-grenier de Gerville sous un soleil radieux avec une trentaine d'exposants. Manifestation à reconduire l'année prochaine !

Le 20 septembre, c'était le jour de la nuit. Cette année, le thème retenu était les limaces. Lors de cette randonnée nocturne, Thierry Masurier nous a appris à mieux connaître ces gastéropodes. En fin de parcours, nous nous sommes tous retrouvés autour d'un vin chaud pour clore cette belle soirée.

Voici les manifestations à venir : le 22 novembre, ce sera la **soirée harengs**. Les 5, 6, 7 décembre aura lieu la **soirée théâtre** organisée au profit du Téléthon. En décembre, une **sortie Laser game** sera organisée pour les ados.

## Gerville insolite



### Symboles du monument au morts

Ce monument a d'abord la forme d'un **obélisque**, édifice funéraire antique qui rend hommage aux personnages glorieux et symbolise le lien qu'il peut y avoir entre la terre et le ciel. Celui-ci se trouve dans un **enclos** composé de quatre autres petits obélisques reliés entre eux par des chaînes. Cet espace permet de délimiter l'espace sacré qui ne sera franchi que pour des dépôts de gerbes lors des cérémonies de commémorations officielles.

Au sommet se trouve une **croix de guerre**, image de la médaille honorifique créée en 1915 pour rendre hommage aux soldats méritants.

Même si cette croix peut aussi évoquer la chrétienté, elle surmonte une autre **croix chrétienne** qui ne pouvait être représentée que sur les monuments se trouvant dans les cimetières car les « monuments aux morts » étaient laïques. Nous trouvons ensuite une **palme funéraire**, symbole de la mort, retenue par une **guirlande de fleurs**, distribuée aux vainqueurs.

A côté nous trouvons l'inscription **1914-1919**. Communément, l'on parle de la guerre 14-18, alors pourquoi 1919 ? L'armistice a été signé le 11 novembre 1918 mais bon nombre de soldats gravement blessés durant les hostilités ont perdu la vie quelques semaines, voire quelques mois après l'arrêt des combats, donc en 1919, et ont été déclarés, eux aussi « Morts pour la France ». Par ailleurs Le Corps Expéditionnaire d'Orient combat jusqu'au printemps 1919 à Odessa pour contenir les bolchéviques. Le tout surmonte l'inscription « Aux morts pour la **patrie** », notion qui reflète bien le sens exacerbé du nationalisme qui régnait alors.



## Gerville insolite

### 14-18 pour Gerville

C'est au pied du monument aux morts que nous commémorons, tous les 8 mai et 11 novembre, les Gervillais « morts pour la France ». Les jeunes hommes de Gerville auront été particulièrement touchés pendant la première



guerre mondiale. Le monument aux morts nous permet d'en répertorier quinze ! Ils avaient de 20 à 36 ans et sont « morts pour la patrie » entre 1914 et 1918.

Qui étaient-ils ? En 1914 : Charles Burel, Georges Lechevallier, Léon Lebas et Joseph Lefebvre. En 1915 : Emile Lévesque, Joseph Durand. En 1916: Paul Basille, Henri Lebas, Félicien Collos, André Lemaître et Henri Leleu. Puis en 1918: Joseph Eudier, Pierre Lévesque, André Lechevallier et Clovis Debris mort en captivité le 19 novembre 1918 à Laski en Pologne.

En ce centenaire de l'année 1914, il semblait intéressant de consulter les archives municipales pour en savoir un peu plus. La guerre transparait d'abord dans les délibérations des conseils municipaux. Avec, pour commencer, cet **Hommage aux armées** le 9 septembre 1914, présenté par le maire de l'époque, Jean Basille, et adopté par le Conseil Municipal: « *Après avoir rappelé les événements qui se sont déroulés depuis 8 jours : le décret de mobilisation générale du 2 août, la déclaration de guerre de l'Allemagne à la France le 4 août, l'élan patriotique de l'armée française et la confiance de tous dans le succès de nos opérations militaires, M. le Maire envoie un souvenir ému aux collègues rappelés sous les drapeaux (il y en aura quatre et même Jean Basille sera mobilisé en 1916) et propose d'exprimer ses vœux pour le succès de nos armées qui combattent si vaillamment pour la gloire de la France. M. le Maire fait appel au patriotisme de la population et affirme qu'il est convaincu que chacun saura faire son devoir, en particulier, faciliter, dans la mesure de ses moyens, les opérations de ravitaillement.* »

En effet, lors de la séance du 22 novembre, il rend compte de la souscription gervillaise en faveur des soldats blessés: « *Le résultat a dépassé les espérances les plus optimistes, permettant d'obtenir une somme de 330 francs* » qui sera répartie entre la Croix Rouge de Fécamp, celle d'Yport et l'Hôpital Militaire de Fécamp. De même, le 7 novembre 1915, la commune participe financièrement aux Secours aux mobilisés de guerre et un don est aussi apporté à l'Orphelinat aux armées.

Les registres d'Etat Civil fournissent aussi des informations intéressantes. Ils permettent d'abord de constater que seulement neuf des quinze Gervillais du monument aux morts y sont répertoriés. Les transmissions des actes de décès n'ont pas été faites systématiquement et ces transcriptions sont toujours enregistrées après plusieurs mois ou plusieurs années ! Ainsi Georges Lechevallier, décédé le 13 septembre 1914 à La Verrerie (près de Corcy) dans la Marne, est enregistré le 19 juin 1916. Quand à Pierre Lévesque, décédé le 15 juillet 1918 à Moronvilliers (dans la Marne aussi), il ne sera répertorié à Gerville que le 22 janvier 1922 !

Pour finir, le 14 février 1919, le registre des délibérations du Conseil contient un article intitulé **Condoléances aux familles et bienvenue aux Conseillers démobilisés et rapatriés** : « *En ouverture de la séance, la seule où les conseillers peuvent se trouver au complet depuis plus de quatre ans, M. le Maire retrace rapidement la vie de notre petite commune pendant les quatre années de guerre. En termes émus et sincères, il dit son admiration pour nos morts et, au nom de tous ses collègues du Conseil, adresse ses condoléances aux familles attristées. Il adresse aussi quelques paroles de bienvenue aux conseillers démobilisés et leur offre un petit souvenir, gage de l'admiration de leurs collègues. Il demande qu'un monument commémoratif soit élevé en l'honneur de nos morts à l'entrée du cimetière. Il ajoute que ce sera pour les familles attristées un lieu de recueillement où elles pourront venir s'entretenir avec leurs chers disparus dont elles n'ont pu avoir la dépouille mortelle. Ce sera pour tous un hommage de reconnaissance bien petit auprès de ce que méritent ces braves.* » La commune, aidée par une subvention départementale, acceptera le devis de 3000 francs présenté par l'entreprise Cauvin-fils de Fécamp. C'est ce « lieu de mémoire » qui nous rappelle aujourd'hui à quel point les guerres peuvent être absurdes.